

 BORDEAUX MÉTROPOLE	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 26 juin 2026	N° 2026-278

Convocation du 20 avril 2026

Aujourd'hui vendredi 26 juin 2026 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Thomas CAZENAVE, Président

ETAIENT PRESENTS :

Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Ariane ARY, M. Jean-Charles ASTIER, M. Christian BAGATE, Mme Isabelle BERRIÉ, Mme Nathalie BOIS HUYGHE, Mme Christine BOST, Mme Isabelle BOUDINEAU, M. Jimmy BOURLIEUX, M. Ludovic BOUSQUET, Mme Céline BOUTE, Mme Fatiha BOZDAG, M. Eric CABRILLAT, M. Gerald CARMONA, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, Mme Chantal CHABBAT, Mme Jacqueline CHADEBOST, M. Gérard CHAUSSET, Mme Anne-Laure CHAZEAU, Mme Camille CHOPLIN, M. Jean Francois CLEDEL, Mme Christelle COTTON, Mme Laure CURVALE, Mme Florence DAMET, M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT, Mme Cécile DESJAMBES, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, M. Olivier ESCOTS, Mme Catherine FABRE, Mme Anne FAHMY, Mme Vanessa FERGEAU-RENAUX, Mme Véronique FERREIRA, M. Maël FETOUH, Mme Hélène FLORIAN, M. Alain GARNIER, Mme Sophie GAUDRU, M. Yohann GIACOMETTI, M. Frédéric GIRO, M. Mathieu HAZOUARD, M. Marc KLEINHENTZ, M. Michel LABARDIN, M. Marc LAFOSSE, M. Henri LAGARRIGUE, M. Gwénaél LAMARQUE, M. Jérôme LAMBERT, M. Johnny LEBEAUPIN, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, M. Mayeul L HUILLIER, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Stéphane MARI, M. Jean-Claude MARSAULT, Mme Alexandra MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Bruno NAULEVADE, Mme Laurence NAVAILLES, M. Jeremy NICOL, M. Pierre De Gaétan N JIKAM, M. Taner OZKOSAR, M. Eric OZOUX, M. Luc PASCAL, Mme Pascale PAVONE, M. David PENNETIER, Mme Juliette PEREZ, M. Jérôme PEScina, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. David POULAIN, M. Eric POUILLIAT, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Philippe QUERTINMONT, Mme Valérie QUESADA, Mme Isabelle RAMI, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Alexandre RUBIO, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Boubacar SECK, Mme Alexandra SIARRI, M. Georges SIMON, M. Serge TOURNERIE, M. Jean-Luc TRICHARD, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Ariane VAN GHELUE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

Mme Daphné ALATERNE à Mme Ariane ARY
M. Quentin BELAUBRE à Mme Isabelle BERRIÉ
Mme Claudine BICHET à M. Olivier CAZAUX
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à M. Mathieu HAZOUARD
Mme Nathalie LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU
Mme Yana LANGLOIS à M. Johnny LEBEAUPIN
Mme Karine ROUX-LABAT à M. Jean-Marie TROUCHE

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 26 juin 2026	Délibération
	Direction Développement Economique	N° 2026-278

French Tech Bordeaux - Subvention de fonctionnement 2026 - Convention - Décision - Autorisation

Monsieur Michel POIGNONEC présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Le territoire de Bordeaux Métropole, labellisé French Tech en novembre 2014 et « Capitale French Tech » depuis avril 2019, voit son agrément renouvelé en mai 2026 pour la période 2026-2028.

L'association La French Tech Bordeaux, dont Bordeaux Métropole est membre fondateur, porte et anime cette démarche depuis sa création en décembre 2015, en tant que pivot de l'écosystème tech et innovant néo-aquitain.

En 2025, l'association comptait 707 entreprises adhérentes (dont 107 scale-ups et 37 ETI ou grands groupes) et un annuaire référençant 2 600 startups représentant 32 000 emplois. Les actions phares ont rassemblé l'écosystème (French Tech Day : 3 040 inscrits ; French Tech Central : plus de 250 rendez-vous individuels avec acteurs publics ; déploiement des programmes Tremplin, Visa, 120, Rise et Impact NA20).

En 2026, l'association engage deux évolutions structurantes : le **renouvellement de la labellisation Capitale French Tech 2026-2028** et un **pivot stratégique autour de l'intelligence artificielle**, en cohérence avec les orientations nationales de la Mission French Tech et en articulation avec le pôle de compétitivité ENTER porté par la Région Nouvelle-Aquitaine. L'association poursuit par ailleurs le déploiement des programmes nationaux French Tech et de ses événements territoriaux structurants.

Le budget prévisionnel 2026, voté à l'unanimité par le Comité French Tech du 12 décembre 2025, s'élève à 765 000 €, en contraction de -16,6 % par rapport à 2024, dans un contexte de baisse des financements publics (Mission French Tech, Région Nouvelle-Aquitaine). Après un soutien de 214 000 € en 2022 et 2023, 200 000 € en 2024 et 190 000 € en 2025, Bordeaux Métropole est sollicitée en 2026 pour un montant de **190 000 €** (24,8 % du budget).

Le bilan détaillé 2025, le programme d'actions 2026 et les indicateurs financiers figurent en annexes au présent rapport.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 5217-2 et L. 1611-4 ;

VU le régime cadre exempté n° SA.111723 d'aides à la recherche, au développement et à l'innovation, adopté sur la base du règlement général d'exemption par catégorie n° 651/2014 de la Commission européenne, publié au JOUE du 26 juin 2014, modifié par les règlements

